

# ANNONCES DES OFFICES

<b>Semaine du 16 au 23 février 2025</b>	<b>Prieuré Saint-François-Régis</b> 31 rue Holtzer - 42240 Unieux Tél 04 77 40 20 55	<b>Chapelle du Cœur-Immaculé-de-Marie</b> 3 pl. Maréchal Foch - 42000 Saint-Étienne Tél 04 77 40 20 55	<b>Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire</b> 46 rue Marx Dormoy - 42300 Roanne Tél 04 77 40 20 55
<b>Dimanche 16 février 2025</b> <b>Dimanche de la Septuagésime</b> Violet, 2 <sup>e</sup> classe	<b>10.00</b> Chapelet et confessions <b>10.30</b> Messe chantée pour Paul JACOUD+ et sa famille ( <i>Abbé Knittel</i> ) <b>17.30</b> Vêpres et Salut du Saint-Sacrement <b>18.30</b> Messe basse ( <i>Abbé Mérel</i> )	<b>08.30</b> Chapelet et confessions <b>09.00</b> Messe chantée pour Marcel GEAY+ ( <i>Abbé Bon</i> )	<b>09.30</b> Chapelet et confessions <b>10.00</b> Messe chantée ( <i>Abbé de Lestrangle</i> )
<b>Lundi 17</b> <b>De la férie</b> Violet, 4 <sup>e</sup> classe	<b>07.45</b> Messe basse ( <i>Abbé Bon</i> )		<b>18.00</b> Chapelet
<b>Mardi 18</b> <b>De la férie</b> Violet, 4 <sup>e</sup> classe <i>Mem. Saint Siméon, évêque et martyr</i>	<b>07.45</b> Messe basse ( <i>Abbé de Lestrangle</i> )		<b>18.00</b> Chapelet
<b>Mercredi 19</b> <b>De la férie</b> Violet, 4 <sup>e</sup> classe	<b>11.00</b> Messe basse ( <i>Abbé de Lestrangle</i> )		<b>18.00</b> Chapelet
<b>Jeudi 20</b> <b>De la férie</b> Violet, 4 <sup>e</sup> classe	<b>11.00</b> Messe basse ( <i>Abbé de Lestrangle</i> )		<b>18.00</b> Chapelet
<b>Vendredi 21</b> <b>De la férie</b> Violet, 4 <sup>e</sup> classe	<b>11.00</b> Messe basse ( <i>Abbé de Lestrangle</i> ) <b>18.30</b> Chemin de Croix	<b>18.00</b> Chapelet <b>18.30</b> Messe basse ( <i>Abbé Mérel</i> ) <b>19.20</b> Cours de doctrine pour adultes	<b>18.00</b> Chapelet
<b>Samedi 22</b> <b>La Chaire de saint Pierre, Apôtre</b> Blanc, 2 <sup>e</sup> classe	<b>07.45</b> Messe basse ( <i>Abbé Mérel</i> ) <b>11.00</b> Messe basse ( <i>Abbé de Lestrangle</i> )		<b>17.30</b> Chapelet <b>18.00</b> Messe basse ( <i>Abbé Duthilleul</i> )
<b>Dimanche 23 février 2025</b> <b>Dimanche de la Sexagésime</b> Violet, 2 <sup>e</sup> classe	<b>10.00</b> Chapelet et confessions <b>10.30</b> Messe chantée en action de grâces à St Michel et aux anges gardiens ( <i>Abbé Mérel</i> ) <b>17.30</b> Vêpres et Salut du Saint-Sacrement <b>18.30</b> Messe basse ( <i>Abbé Mérel</i> )	<b>08.30</b> Chapelet et confessions <b>09.00</b> Messe chantée PRO POPULO ( <i>Abbé Bon</i> )	<b>09.30</b> Chapelet et confessions <b>10.00</b> Messe chantée pour Louis et Camille Colas ( <i>Abbé Duthilleul</i> )

# à noter

Merci de ramener les anciens rameaux pour la confection des cendres AU PLUS TARD LE DIMANCHE 2 MARS

Un mariage est prévu le 1<sup>er</sup> mars 2025 entre Romain Gimel et Isaure Dupont-Cariot. Toute personne connaissant un empêchement à ce mariage doit le signaler au plus vite au Prieuré.

**FOI ET CULTURE : ce dimanche 16 février 2025 avec M. l'abbé François Knittel**, sur la bioéthique (régulation des naissances, contraception, stérilisation, avortement, procréation assistée, eugénisme, greffe d'organes, mort cérébrale, recherche sur les embryons, acharnement thérapeutique, euthanasie, soins palliatifs...) Il présentera (et vendra) son livre *Au service de la vie, 20 leçons de bioéthique*. **Conférences à 12h et 15h00, repas tiré du sac sur place à 13h. Chapelet à 14h30.**

**RETRAITE DE ST IGNACE pour dames et jeunes filles à Unieux** : du lundi 24 février au samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, avec les abbés Bon et Mérel

**Paray-le-Monial : pèlerinage jubilaire le dimanche 2 mars. Messe pontificale avec Mgr de Galarreta à 11h, procession à 15h (départ de la Basilique).** À Roanne, le 2 mars, la messe sera à 8h15

**SACREMENT DE CONFIRMATION : le dimanche 23 mars 2025** à Unieux par son Excellence Mgr Bernard Fellay. Récollecion de préparation samedi 22 mars. Demander les feuilles d'inscription au Prieuré (42p.unieux@fsspx.fr)

**ROME 2025 : le pèlerinage est organisé pour les fidèles de la région avec Odeia, du 18 au 22 août.** Voir sur odeia.fr, espace dédié, mot de passe 69

**6<sup>e</sup> UDH : 21-23 février : les sacres d'évêques dans la FSSPX.** Depuis la mort de son Excellence Monseigneur Tissier de Mallerai, la question des Sacres anime plus vivement encore les conversations. Certains, forts de leur perspicacité, suggèrent même des noms. Le renouvellement de cette « Opération Survie » de la Tradition n'est pourtant pas un acte anodin et requiert un enseignement. Les noms de futurs évêques ne sont certes pas connus, mais il est nécessaire que nos fidèles comprennent la portée d'un tel acte. C'est tout l'objet de la prochaine Université d'Hiver qui aura lieu du 21 au 23 février au Domaine de La Martinerie.

Domaine de la Martinerie  
École Saint-Michel  
36130 Montierchaume



udt-fsspx.fr  
udtfsspx@gmail.com

Du 16 au 23 février 2025

## Les ouvriers de la 11<sup>e</sup> heure

(RP Thiriet, commentaire du dimanche de la Septuagésime)

Comment faut-il entendre, dans le sens moral, les paroles de N. S. pour le paiement des ouvriers?

Il faut, d'abord, admirer la bonté et la miséricordieuse libéralité de Dieu, qui récompense tous ceux qui ont travaillé pour lui, les derniers comme les premiers, et qui regarde moins à la durée de leur travail qu'à leur ardeur. Mais, est-il si rare de voir ceux qui sont au service de Dieu depuis le matin, c'est-à-dire depuis leur jeunesse, se laisser aller à une déplorable négligence et à la présomption ? Et de voir, au contraire, ceux qui se convertissent tard s'efforcer de réparer le temps perdu et, par leur humilité et leur générosité, mériter d'être préférés aux premiers ? Car Dieu aime mieux une heure passée avec ferveur que douze employées d'une manière nonchalante. Quel encouragement pour les pauvres retardataires ! Enfin, on en voit d'autres qui, n'ayant travaillé que le matin ou jusqu'à la troisième ou la sixième heure, ont néanmoins gagné leur denier durant ce peu de temps ; heureux ouvriers, de chacun desquels l'Esprit Saint a dit : Consummatus in brevi explevit tempora multa !

Observons qu'au jour de la récompense, il n'y aura pas d'œil mauvais, c'est-à-dire de jalousie ni de murmures parmi les élus de Dieu. Toutefois cette circonstance, notée dans l'Évangile et si tristement réalisée autrefois par les juifs mécontents, ne laisse pas de renfermer pour nous une salutaire instruction : c'est que nous ne devons jamais scruter les desseins de Dieu, ni juger sa conduite envers certains coupables à qui il pardonne après de longues années d'infidélités et de crimes. N'est-il pas venu pour appeler et sauver les pauvres pécheurs ? Et n'a-t-il pas ainsi pardonné et promis le ciel au bon Larron à la dernière heure ? Dieu est infiniment sage et infiniment bon ; n'est-il pas libre dans la dispensation de ses dons, accordant à l'un plus qu'à l'autre, selon qu'il lui plaît ? Et pourtant il se rencontre des chrétiens de peu de foi et de peu de charité, tantôt jaloux des grâces que Dieu fait à quelques âmes ferventes, tantôt mécontents, comme Jonas, de sa patience et de sa bonté envers certains pécheurs. Quel droit ont-ils donc eux-mêmes aux largesses divines ? Notre-Seigneur pourrait leur dire et avec raison : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes* ; ou bien : Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? Votre œil est-il mauvais parce que je suis bon ? Il ne peut souffrir l'en-

1465

Pendant le mois de février, la **Croisade Eucharistique** prie pour les vocations sacerdotales et religieuses